

Crée une structure de surface individuelle, similaire à un crépi rugueux. Il s'agit d'une dispersion polyuréthane exclusive à base d'eau, qui convient pour réparer et égaliser un crépi structuré. Utilisable sur un grand nombre de supports tels que le béton, les plaques de plâtre, le placoplâtre, le bois, etc. Peut être recouvert avec toutes les peintures à dispersion.

N° comm.: 503719

Qualité & propriétés

Utilisation rapide et facile, idéale pour la réparation murale
Structure de surface individuelle, grain fin à moyen
Faible odeur
À base d'eau
Création de structures de crépi
Pour le béton, les plaques de plâtre, le placoplâtre, le bois, les papiers peints, etc.

Données physiques & chimiques

Base: Dispersion de polyuréthane
Nom de la couleur: blanc
Finition: matte GU
Efficacité: 400 ML – 1,5 m²
Totalemment sec: 60 min
Recouvrable: 60 min
Surfaces: concrete, gypsum plasterboard, sheetrock, wood etc.
Température de fonctionnement minimale: 10 °C
Température de fonctionnement maximale: 25 °C
Stabilité de stockage: 2 y
Contenu: 400 ML

Mode d'emploi

Le spray crée une structure de surface individuelle, similaire à un crépi rugueux.
Il est possible de créer une granulation fine à moyenne en variant les épaisseurs de couche et les distances de pulvérisation.
Dispersion polyuréthane exclusive à base d'eau, convient pour réparer et égaliser un crépi structuré.
Résistant à l'eau.
Convient aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.
Utilisable sur de nombreux supports : béton, plaques de plâtre, placoplâtre, bois, etc.
Séchage : 60 minutes.
Recouvrable avec toutes les peintures à dispersion.
En cas de taches d'eau, de fumée et de suie, il est recommandé d'utiliser d'abord l'apprêt isolant DUPLI-COLOR.
Pour protéger la structure, veuillez peindre avec une peinture à base d'eau.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que «déchets spéciaux».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS200 et TRG300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

À compter du Mai 21, 2025 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.